



Déclaration Préalable de la FSU au CTSD du 3 Novembre 2016



A la fin du mois d'août dernier, la Ministre de l'Éducation Nationale, Mme Vallaud Belkacem, annonçait dans les médias que la rentrée à venir serait une rentrée "apaisée", exprimant sa satisfaction quant à la mise en place « sereine » de la réforme des collèges, le nombre de postes d'enseignants créé par le gouvernement, la lutte engagée contre la diminution des inégalités sociales et scolaires ... C'est malheureusement un tout autre bilan que dresse la FSU à travers les témoignages de nos collègues recueillis lors de nos visites d'établissements, stages, et réunions ou par le biais de nos enquêtes de rentrée.

Alors que Mme la Ministre se félicitait des bons résultats obtenus aux concours de recrutement, en réalité, de nombreux postes d'enseignants sont demeurés vacants à la rentrée 2016, faute de candidats en nombre suffisant aux concours. Cela est particulièrement le cas dans les disciplines malmenées par la réforme du collège (Lettres Classiques, Allemand, Technologie ...), ainsi qu'en Espagnol, en Eco-gestion et STI2D, et ce faute d'avoir anticipé suffisamment, d'une part l'introduction de la LV2 en 5ème, et d'autre part l'inflation des effectifs de 1ère STMG et STI2D, où l'on a orienté massivement les élèves plus fragiles auxquels nous ne pouvons désormais plus proposer le redoublement. La pénurie est telle que désormais fleurissent sur Internet des annonces de l'ambassade de France en Espagne, ou de l'ambassade d'Uruguay en France, visant à recruter des professeurs d'Espagnol, et s'ajoutant à celles désormais tristement rituelles des sites de Pôle Emploi et du Bon Coin.

D'une manière générale, les enseignants de lycée sont confrontés à une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail, et doivent faire face à un afflux d'élèves important sur tous les niveaux en raison des effets conjoints, mais prévisibles, de la démographie d'une part et d'autre part de la mise en œuvre des décrets concernant l'orientation en fin de Seconde et l'accueil dans leur établissement d'origine des élèves ayant échoué au baccalauréat. La FSU dénonce cette politique de gestion des flux visant à réaliser des économies, et qui met de fait en difficulté les élèves les plus fragiles, orientés par défaut dans les filières technologiques et professionnelles sans qu'aucune mesure d'accompagnement n'ait été mise en œuvre. Si l'on ne peut que se féliciter du nouveau droit accordé aux redoublants de Terminale de préparer le baccalauréat dans leur ancien établissement, nous aimerions savoir quel premier bilan chiffré peut être tiré de la mise en place de cette mesure.

Pour la voie professionnelle, si les effectifs sont globalement en hausse sur le département (+198), plusieurs éléments sont à souligner. Tout d'abord le recul des effectifs sur les premières années de CAP et baccalauréat professionnel. La baisse au niveau CAP peut regrettamment s'expliquer par une érosion lente et progressive des effectifs de SEGPA qui constitue le vivier essentiel des CAP. La baisse importante du nombre d'élèves cette année en SEGPA (-76) laisse craindre une nouvelle restriction de l'offre de formation au niveau CAP à court terme.

En revanche, on observe un tassement des effectifs de Seconde professionnelle alors que les effectifs de Seconde GT demeurent très élevés. L'amélioration de la fluidité des parcours a peut être entraîné l'arrivée d'un plus grand nombre d'élèves fragiles en Seconde GT au détriment d'une orientation vers la voie professionnelle..

Dans le même temps, les campagnes de promotions de l'apprentissage incite un nombre croissant d'élèves à se tourner vers la formation continue plutôt que vers la formation initiale. Nous déplorons le déficit d'information sur la voie professionnelle, qui peine à faire valoir ses atouts, face au développement de l'apprentissage et à l'orientation en voie générale qui demeure plébiscitée par les élèves et les familles.

Nous observons que l'augmentation des effectifs en lycée professionnel porte essentiellement sur la

troisième année de baccalauréat pro (+205), ce qui peut poser, comme dans les LGT, un problème d'accueil des redoublants. Nous souhaiterions savoir si cet afflux d'élèves a pu être absorbé sans problème par les structures existantes.

Enfin, un nouveau dispositif garantissant aux élèves la possibilité de se réorienter a été mis en place fin d'octobre. Nous déplorons l'absence de places supplémentaires dans les formations les plus recherchées qui bride de fait le dispositif. Néanmoins, nous souhaiterions savoir si vous disposez déjà d'indicateurs sur le nombre d'élèves ayant formulé des demandes, et si ces demandes pourront être satisfaites.

Avec la fin du redoublement, l'accompagnement des élèves pour leurs choix d'orientation par les conseillers d'orientation-psychologues s'est accru. Leur présence dans les établissements du second degré et du supérieur est complémentaire des missions assurées dans leur CIO de rattachement : réception des familles, recherche de solution pour les élèves décrocheurs, accueil des ENAF, bilans psychologiques pour la CDO et la MDPH, première information sur les études et les professions à tout public, observation du secteur scolaire en matière de carte des formations, de flux de passage... Les fermetures et regroupements de CIO ne permettent plus de mener correctement toutes ses tâches vis à vis du public et dégradent fortement les conditions de travail. C'est pourquoi nous souhaitons aborder les situations critiques et plus largement la carte des CIO des Yvelines dans son ensemble.

Enfin, plusieurs lycées nous ont fait part de difficultés concernant des travaux en cours ou la mise en œuvre de projets de rénovation. Nous souhaiterions profiter de cette instance pour faire un point sur l'avancement des projets dans les établissements des Yvelines concernés, entre autres le Lycée de Vinci et le Lycée Le Corbusier de Poissy.

En collège, en dépit des moyens supplémentaires annoncés pour faire face à la mise en œuvre de la réforme du collège, le nombre d'élèves par classe explose également, dépassant fréquemment le seuil des 28 élèves, et pouvant atteindre 30 élèves dans certaines classes de 6ème.

Nous avons été frappés, lors de nos stages et réunions, par le nombre de collègues touchés par un sentiment de dépossession de leur métier et envisageant leur reconversion, voire leur démission. Cette perte de sens du métier est un effet conjoint de la mise en œuvre à marche forcée de la réforme du collège, des pressions imposées par des chefs d'établissement et les IPR de certaines disciplines pour imposer de « bonnes pratiques », de la surcharge de travail inédite entraînée par sa mise en place simultanée sur les quatre niveaux, et de la dégradation des conditions de travail générée par l'explosion des compléments de service dans certaines disciplines, en particulier l'Allemand. Alors que les enseignants s'échinaient à mettre en place des dispositifs aussi chronophages qu'inopérants dans le cadre des EPI et des AP, ils ont vu disparaître sur l'autel des 26 heures hebdomadaires, ou faute de financement, nombre de dispositifs qui avaient pu être mis en place initialement dans le cadre de l'accompagnement éducatif ou des DHG, tels que l'initiation à la recherche documentaire ou l'aide à l'orientation, options européennes ou ateliers théâtre. Il semblerait d'ailleurs que certains établissements aient fait le choix de contourner cette obligation des 26 heures hebdomadaires afin de conserver certains de ces dispositifs. Est-il possible de savoir si des établissements ont maintenu certains de ces enseignements, et, le cas échéant, la proportion des établissements et les enseignements concernés ?

Les parents d'élèves ont découvert à la rentrée que l'accompagnement personnalisé, pourtant dispositif phare de la réforme, se ferait en classe entière à 30 élèves. Les emplois du temps alourdis, compliqués, présentant des aberrations de diverses natures, ne peuvent que déconcerter les élèves de 6ème dont on devait pourtant faciliter l'adaptation au collège. Ces emplois du temps décousus compliquent par ailleurs la prise en charge des élèves par les Vie Scolaire hors temps de cours, alors que les collègues CPE nous font part de difficultés croissantes pour recruter des AED. Dans de nombreux établissements, la mesure annoncée d'un emploi du temps avec six heures par jour maximum n'a pas pu être respectée, au regard notamment des contraintes de salles, d'options, et

d'emplois du temps des collègues exerçant sur plusieurs établissements.

Enfin, nous nous inquiétons des chiffres annoncés dans la presse concernant l'évolution de l'origine sociale des élèves dans les établissements privés, ces derniers accueillant une part croissante d'élèves issus de CSP favorisées. Ce phénomène semble s'accroître dans certains établissements en raison de la disparition des classes européennes et de l'enseignement du latin. Nous souhaiterions savoir s'il existe des statistiques permettant de mesurer ce phénomène à l'échelle des collèges et lycées des Yvelines.

A l'heure où le débat politique est monopolisé par des discours sécuritaires aux relents xénophobes, alimentant la fracture sociale à des fins politiciennes, l'école doit prendre toute sa place, aussi bien pour accueillir tous les jeunes et promouvoir le vivre ensemble, la laïcité et la tolérance, que pour contribuer à la réduction des inégalités sociales en contrebalançant le poids des déterminismes sociaux. Alors que la crise économique perdure, et continue à frapper plus durement les jeunes des milieux sociaux défavorisés, nous ne comprenons pas le refus persistant de la Ministre d'ouvrir des discussions sur une carte élargie de l'Éducation prioritaire incluant les lycées. Le SNES, le SNEP et le SNUEP soutiennent les établissements mobilisés ; plusieurs sections académiques du SNES, dont celles de notre académie, appellent à la grève le 17 novembre pour revendiquer l'ouverture immédiate de discussions sur la reconstruction de la carte de l'EP ouvrant droit à une dotation horaire spécifique, permettant notamment : une diminution significative du nombre d'élèves par classe, un renforcement des équipes pluri-professionnelles, et des mesures fortes en vue de stabiliser les équipes pédagogiques.

Par ailleurs, si le contexte politique actuel légitime la volonté de renforcer les mesures de sécurité aux abords des établissements scolaires, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que ces mesures tendent à alourdir le travail des vies scolaires, au détriment des missions d'accompagnement et d'éducation qui sont les leurs. Nous souhaiterions également qu'un bilan soit fait de la mise en œuvre des exercices PPMS dans les établissements, qui pour l'heure nous paraît plus anxiogène qu'efficace.

Les dernières annonces de la Ministre concernant « l'absentéisme des professeurs » et les remèdes qu'elle compte y apporter ont été fort mal reçues en salle des professeurs. Certaines des mesures annoncées (élargissement des zones de remplacement, suppléances de courte durée assurées en HSE par les enseignants de l'établissement), ne pourront que conduire à une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels, déjà sommés de pallier les postes non pourvus en acceptant des HSA, à rendre nos professions encore moins attractives et à enraciner encore un peu plus la crise de recrutement, principale cause du nombre important de postes demeurés vacants et de la pénurie de TZR.

La FSU pèsera tout particulièrement dans les mois à venir, pour mettre l'École au centre des préoccupations des candidats à l'élection présidentielle. Elle fera connaître ses propositions pour revaloriser nos carrières et nos professions, et avancera un projet pour une école véritablement ambitieuse, permettant à tous les jeunes d'y réussir et d'y acquérir les savoirs émancipateurs nécessaires à leur formation d'individus et de citoyens.